

## **RESPECT DES RECOMMANDATIONS ÉMISES – COVID-19**

**Saint-Côme, le 29 septembre 2020** – Suite aux plus récentes directives émises par le gouvernement du Québec en lien avec la COVID-19, la Municipalité de Saint-Côme, en collaboration avec le Club Fadoq Belle-Montagne, a pris la décision d’annuler toutes les activités prévues dans ses locaux, et ce, **jusqu’au 1<sup>er</sup> novembre prochain**. Le local situé au 1624, rue Principale sera fermé.

Les services offerts à l’Hôtel de ville sont maintenus, toutefois, nous demandons aux citoyens de privilégier les appels téléphoniques et les courriels et limiter le plus possible les allers et venues. Il en va de même pour le Vieux presbytère qui est ouvert du lundi au mercredi de 8h30 à 16h30 (fermé entre midi et 13h), jeudi et vendredi de 8h30 à 19h et samedi et dimanche de 8h à 15h.

Les séances du Conseil municipal se tiendront de nouveau via la plateforme Zoom, les séances seront enregistrées et par la suite intégrées au contenu du site Web municipal [www.stcomelanaudiere.ca](http://www.stcomelanaudiere.ca) sous l’onglet *Municipalité – Ordre du jour – Séance ordinaire*.

Ces nouvelles mesures sont effectuées à titre préventif. Considérant la prévalence des clientèles à risque lors de certaines de ces activités, la Municipalité souhaite être proactive en luttant contre la propagation de ce virus et en veillant au bien-être de sa collectivité.

Rappelons que ces actions sont directement motivées par les orientations émises par le premier ministre du Québec.

**-30-**

**Informations :** Martin Bordeleau, maire  
Municipalité de Saint-Côme  
450 883-2726, poste 7361

**Source :** Isabelle Venne, adjointe administrative  
Municipalité de Saint-Côme  
450 883-2726, poste 7302